

Bureau Fédéral

Réunion des vendredi 9 & mercredi 14 avril 2021 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mmes Brigitte DESBOIS et Magali FERRIER
MM. Alain BERAL (le vendredi), Bernard DANNEL (le mercredi), Oumar DIA, Mickaël LEBRETON et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-04-09 BF 1-HNC Point général HNC_VFIN
2	Annexe 02 - 2021-04-09 BF 5-CF5x5 Etat des lieux rencontres Haut-Niveau - VFIN
3	Annexe 03 - 2021-04-09 BF 5-CF5x5 Cahier des charges des places réservées - Saison 2021-2022 - VFIN
4	Annexe 04 - 2021-04-09 BF 5-CF5x5 Cahier des charges des places réservées - Championnats de France HN (Saison 2021-2022) – VFIN
5	Annexe 05 - 2021-04-09 BF 5-CF5x5 Cahier des charges des places réservées - Championnats de France hors HN (Saison 2021-2022) – VFIN
6	Annexe 06 - 2021-04-09 BF 5-CFJ Présentation Commission Fédérale Jeunesse - VFIN
7	Annexe 07 - 2021-04-09 BF 5-VxE Conventions FFH et TransForme VFIN
8	Annexe 08 - 2021-04-09 5 BF Labels BS du 11-03 au 02-04-2021 VFIN
9	Annexe 09 - 2021-04-09 BF stratégie économique
10	Annexe 10 - 2021-04-09 BF Secrétaire Général VFIN
11	Annexe 11 – 2021-04-09 BF D3x3 CF 3x3 VFIN
12	Annexe 12 – 2021-04-09 BF DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
13	Annexe 13 - 2021-04-14 BF 4-PCT-Présentation Dossiers Pole-VFIN
14	Annexe 14 - 2021-04-14 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN
15	Annexe 15 - 2021-04-09 BF 2-PFE Point CTS-CTF-CTO-CTA VFIN
16	Annexe 16 - 2021-04-09 BF 1-intervention ACX projets DTBN PPF VFIN
17	Annexe 17 - 2021-04-14 BF Programme prévisionnel des Equipes de France 2020-2021

18	Annexe 18 - 2021-04-09 BF 5-COMED Modifications réglementaires des bilans médicaux des arbitres 2021-2022 - VFIN
19	Annexe 19 - 2021-04-14 BF 5-CF5x5 Répartition des places Championnats de France U15-U18 Elite (Saison 2021-2022) - VFIN
20	Annexe 20 - 2021-04-14 BF 4-PCT-PSF2021-Emploi-VFIN
21	Annexe 21 - 2021-04-14 BF 7-3x3-MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES CHAMPIONNAT CLUBS 3x3- VFIN

Vendredi 9 avril 2021

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : nous sommes confinés pour encore quelques semaines. Le prochain Comité Directeur sera organisé en distanciel.

2. Présidence

a. Point au national

i. PJJ-PPL

Jean-Pierre SIUTAT : les fédérations sont concernées par le projet de loi sur le respect des principes de la République, en particulier l'article 25 qui substitue la délégation et la tutelle par un contrat de délégation et un contrôle.

L'amendement, porté par les fédérations de sport professionnel concernant l'inscription dans la loi, qu'en tant qu'organe subdélégué, les Ligues professionnelles étaient également soumises au respect de ces engagements, a été adopté.

En mai se dérouleront les débats autour de la proposition de loi sport. De l'avis de toutes, les fédérations en sortiront affaiblies. Cela s'éloigne de l'engagement de campagne de M. MACRON qui était de rendre les fédérations autonomes.

Il salue le travail d'Amélie MOINE sur le PJJ en collaboration avec les fédérations concernées et, le service juridique du Comité Olympique.

Amélie MOINE (PJJ) : malgré l'avis défavorable dans un premier temps de la Commission sur le fond de l'amendement, l'amendement sous-amendé par le gouvernement a été voté à l'unanimité. Il faudra cependant être très vigilant sur la deuxième partie et les débats à venir sur la proposition de loi.

Cet article doit encore passer en Commission Mixte paritaire, mais comme il a été voté à l'unanimité, cela ne devrait pas poser de problème.

Jean-Pierre SIUTAT : nous essayons d'avancer sur notre projet fédéral, encore faut-il que les fondations soient solides. Une association réunissant les 7 fédérations qui portent un secteur professionnel a été créée ; l'UFSP (Union des Fédérations de Sports Professionnels), le pendant de l'association des ligues professionnelles, bien structurée et qui fait un vrai travail de lobbying, moins effectif pour les fédérations, qui ont donc créé cette union. Les statuts ont été signés et vont être déposés en préfecture prochainement.

Jean-Pierre SIUTAT devrait en assurer la présidence.

ii. CNOSF

Jean-Pierre SIUTAT : l'Assemblée Générale Elective du Comité Olympique aura lieu le 29 juin 2021. Les campagnes des 4 candidats en lice ont débuté : Thierry REY – Fédération de Judo, Patrice MARTIN – président de la Fédération de Ski Nautique, Emmanuelle BONNET OULALDJ – co-présidente de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail et Brigitte HENRIQUES – vice-présidente de la Fédération de football.

Jean-Pierre SIUTAT apporte son soutien à cette dernière candidate. Elle est issue d'une fédération importante et a l'ambition de servir les fédérations membres et redonner une place centrale au Comité National Olympique.

b. Point à l'international

i. Retour sur les décisions du Bureau Mondial FIBA

Jean-Pierre SIUTAT : un Bureau Européen a eu lieu. De nombreuses questions se posent concernant les compétitions estivales, principalement les compétitions jeunes. Une visioconférence aura lieu prochainement avec les autres fédérations.

Un Bureau Mondial a également eu lieu : suite au pillage des jeunes talents dont est victime la France, la FFBB a insisté pour que des décisions soient prises afin de protéger les jeunes joueurs. Ce dossier a avancé et de premières mesures ont été adoptées. Elles ne seront pas détaillées ici mais peuvent être fournies par Amélie MOINE sur demande. Il s'agit d'une première étape très positive.

ii. Tokyo 2021

Jean-Pierre SIUTAT : les conditions d'accueil sont drastiques ; les délégations sont réduites au maximum et les accréditations délivrées au compte-goutte.

Les personnes n'étant pas athlètes et ne faisant pas partie des staffs des équipes auront besoin d'avoir une autorisation spécifique. Jean-Pierre SIUTAT pourra s'y rendre en tant que président de la FFBB et membre du Bureau FIBA Monde. De plus, les seuls déplacements autorisés seront ceux entre l'hôtel et l'arena pour les matchs.

Alain CONTENSOUX et Jacques COMMERES suivent ce dossier et aborderont les aspects sportifs ultérieurement.

iii. Nouveau format de la Basket Champion's League (BCL)

Jean-Pierre SIUTAT : la BCL est une compétition européenne de clubs organisée par la FIBA en association avec les Ligues nationales qui détiennent 50% des parts.

La BCL propose un nouveau format de compétition qui réduit à 6 le nombre de matchs garantis, contre 12 auparavant. Cela fragilise les clubs français engagés dans cette compétition et qui comptaient sur les recettes de la billetterie et du partenariat pour stabiliser leurs budgets.

Il fait part de son incompréhension face à cette décision. Il considère que c'est également une mauvaise réponse à la Ligue et aux clubs français qui ont été les premiers à soutenir les débuts de cette compétition. Il sera difficile de convaincre les clubs français de privilégier la BCL à l'Eurocup qui garantit 18 matchs.

Jean-Pierre SIUTAT propose au Bureau Fédéral d'être solidaire de la LNB et de ses clubs.

Accord du Bureau Fédéral.

Alain BERAL : point sur les dossiers de la LNB

- Le club de Strasbourg participe au Final 8 de la BCL et sera très probablement en Israël début mai et Monaco a de grandes chances de disputer la finale de l'Eurocup. S'il est toujours positif d'avoir des clubs français qui évoluent à ce niveau, cela va compliquer le

calendrier de la LNB et rendra difficile le championnat de Jeep Elite. En effet, la semaine que devront subir les équipes à leur retour forcera la ligue à modifier son calendrier.

- Concernant la BCL, la FIBA a décidé unilatéralement, sans information ni concertation préalable, de changer la formule du championnat. Il a constaté que depuis l'entrée de la ligue espagnole au Board, certaines choses ont changé. Cette modification du championnat a été mise en place pour limiter les déplacements des clubs en créant des poules régionales. Cependant les clubs français sont les seuls en Europe à avoir un modèle basé sur la billetterie et les VIP et ayant une jauge de 80% de remplissage des salles pour les rencontres européennes. Ils sont donc particulièrement pénalisés : cela représente environ 400 à 500 000€ de perte pour les clubs français. La LNB a l'intention de se battre sur ce dossier. Il regrette que la France ait été écartée de la réflexion. Il remercie la FFBB d'appuyer la LNB dans ce combat. Il lui apparaît très difficile dans ces conditions de convaincre les clubs d'évoluer en BCL plutôt qu'en Eurocup qui a fait le choix d'engager moins d'équipes mais de proposer plus de matchs garantis.
- La LNB est en conflit avec le maire de Cholet. M. BERAL a déposé plainte contre ce dernier, suite aux propos qu'il a tenus dans la presse à son encontre.
- Au total, la perte financière cumulée des clubs de LNB est de 15M€, cependant, si 2 ou 3 seront en difficulté, il n'y aura pas de faillite.
La LNB va pouvoir bénéficier du Fonds de Solidarité mis en place par le gouvernement, comme toute entreprise ayant perdu plus de 50% de son chiffre d'affaires. Cela lui permettra de tenir et de rebondir pour la saison prochaine. La ligue souhaite également obtenir une prolongation de ces aides jusqu'à la fin de l'interdiction d'accès aux salles.
Elle travaille également à l'intégration du sport professionnel au plan de relance de l'Etat.
- Le championnat de Pro B devrait aller jusqu'à son terme, celui de Jeep Elite a plus de risque. Dans ce cas, le ranking s'appliquerait et il y aurait bien 2 descentes en Pro B.
- Jeep, le namer de la Jeep Elite, est actuellement en fusion avec le groupe PSA. Il se peut que le groupe ne souhaite pas poursuivre le partenariat de Jeep avec la LNB. La ligue cherche donc un nouveau namer, et le championnat portera certainement un nouveau nom la saison prochaine.

Une discussion s'engage concernant le cahier des charges que doivent remplir les clubs de NM1 pour accéder à la Pro B. En effet, ce dernier, qui a vocation à préparer la professionnalisation et l'organisation administrative des clubs, est important

Aujourd'hui, les règlements prévoient qu'en cas de défaillance d'un ou des deux clubs fédéraux accédants, "une équipe descendante de PRO B sera maintenue".

La Fédération souhaiterait revoir cette disposition au motif que les clubs qui investissent dans leur structuration (conformément au cahier des charges), ne soient pas privés de l'accession en PRO B du fait du parcours sportif d'un club qui aurait consacré tous ses moyens au profit du sportif (sans respecter le cahier des charges).

Alain BERAL précise que la LNB n'a pas de volonté de fermer la Pro B. Ce sujet sera étudié en commission mixte.

c. COVID-19

i. Fin de saison 2020-2021

Jean-Pierre SIUTAT : des décisions ont été prises, tant au niveau national que sur les territoires. Un communiqué de presse a été diffusé et une communication directe auprès des clubs a été faite via un Webinaire qui cumule environ 1500 vues (direct + replay, soit environ 1/3 des clubs). Si les clubs ne sont pas informés, comment les bénévoles et les licenciés peuvent-ils l'être ?

La communication entre la FFBB et les clubs doit être améliorée, le partenariat de la FFBB avec BeSport sera un outil incontournable afin d'y arriver.

Jean-Pierre HUNCKLER : le remboursement des droits d'engagement et de la rétrocession d'une partie des licences représente un gros travail administratif. Cela sera finalisé pour les divisions de

NM3, NF3, NM2, NF2 pour la fin du mois d'avril. Les autres divisions seront traitées début mai. La Fédération est en lien direct avec les Ligues Régionales qui répercuteront sur les Comités Départementaux.

Sur FBI, les extensions prises en charge sur ce remboursement ont été remises à 0, comme annoncé en réunions de zones. Cela concerne toutes les extensions (joueurs, loisir, VxE et entreprise) les Autorisations Secondaires Territoires. Les mutations et extensions « T » ne seront pas remboursées.

Jean-Pierre SIUTAT : une communication sera transmise aux présidents de Comités Départementaux à ce sujet qui sera lue durant leurs Assemblées Générales afin d'informer les clubs.

Gérald NIVELON : peu de fédérations, Comités ou Ligues ont mis en place un tel dispositif et ont fait autant d'effort que le basket. Dans le Puy de Dôme, les clubs, notamment ceux qui évoluent en Championnat de France, sont satisfaits de la démarche de la FFBB.

ii. Plan de relance Saison 2021-22

Jean-Pierre SIUTAT : il faut prévoir, en plus de l'aspect sportif, un plan économique et social

- Economique : il y a une inquiétude quant au retour des licenciés dans les clubs. La FFBB est en attente de différents arbitrages du gouvernement ainsi que des informations concernant le pass'sport
- Social : les clubs doivent être accompagnés. Comme annoncé lors du webinaire, cela sera préparé à deux niveaux
 - Entre les Ligues Régionales et la FFBB
 - Entre les Ligues Régionales et les Comités Départementaux

Cela sera abordé lors du prochain Conseil des Présidents de Ligues. Les Comités Départementaux ne seront pas laissés seuls. Ce travail va démarrer très rapidement afin de pouvoir être prêts début juin.

Un tour de table des présidents de Ligues et Comités présents se déroule. Il en ressort que

- Les clubs qui ont accès à des terrains extérieurs ont pu reprendre leur activité
- L'organisation des Open Plus en mai et juin est difficile, voire compromise
- Certaines municipalités sont frileuses et parfois rajoutent des contraintes, en plus de celles qui figurent dans le dernier décret du gouvernement
- La mobilisation des bénévoles est difficile

d. FFBB 2024

Jean-Pierre SIUTAT : ce point doit être finalisé pour le prochain Comité Directeur

- Club 3.0 : la commission a commencé son travail et a mis en place des pistes de travail claire. La commission sera prête pour le 23 avril.
- Pratiques Fédérales : la mise en place de la relation entre les Ligues Régionales et Comités Départementaux a bien avancé. Un questionnaire permettant de faire un état des lieux complet des différentes structures a été envoyé. En fonction des retours, des préconisations leur seront faites.
- Formation et Emploi :
 - Les éléments qui manquaient concernant la formation des dirigeants seront présentés ce jour. Concernant l'animation du réseau des techniciens, la Commission Fédérale des Techniciens travaille sur le sujet
 - Le volet Emploi et Professionnalisation est presque finalisé
 - Le sujet des Cadres Techniques sera abordé plus tard durant cette réunion

La totalité du plan sera présenté lors du Comité Directeur des 23-24 avril.

- Officiels 2024 : un nouveau calendrier a été transmis à la commission. Celle-ci travaille énormément et présentera son plan lors du Bureau Fédéral du mois de mai.

- Infra :
 - Plateformes de service : cela avance bien. La situation des Hoops Factory existantes doit encore être régularisée. Le retour à la normale est attendu afin de pouvoir les rouvrir. Un travail sur le développement de la marque sur le territoire est en cours : un avocat spécialisé a été engagé afin d'établir un contrat qui pourra être proposé à des promoteurs privés qui souhaiteraient ouvrir une salle franchisée
 - Terrains de proximité : la présence de la FFBB lors des réunions des collectivités territoriales permet de faire la promotion du Plan Infra auprès des collectivités. La FFBB a de plus en plus de demandes qui reçoivent toutes une réponse, même si elles ne sont pas forcément suivies par les territoires. La feuille de route sera présentée lors du prochain Comité Directeur.
Jean-Pierre HUNCKLER : a participé à une réunion avec la ville de Roanne concernant un projet de 6 terrains de 3x3 (3 à Roanne et 3 dans son agglomération). 2 seront couverts par SMC2. Une inauguration devrait avoir lieu au printemps 2022.
- Innovation : le travail concernant la partie informatique a été récapitulé et structuré
 - Un partenariat avec BeSport est en cours de développement, un comité de pilotage a lieu tous les mois. Un calendrier est en place, certaines choses seront prêtes pour la rentrée, d'autres pour 2022
 - La FFBB va solliciter l'ANS afin d'obtenir des financements de ses actions au titre de l'innovation
 - La fédération s'est rapprochée de la société espagnole NBN23 qui travaille sur une feuille de marque simplifiée et qui propose une solution permettant de filmer des matchs
 Il y a un bon travail transversal de l'ensemble des services.
- Qualité : a été présenté par Luc VALETTE lors de la réunion précédente.
- Société & Mixités : Damien SIMONNET a déjà présenté le travail de la commission. Elle sera amenée à évoluer en fonction du PJJ et de ce que le gouvernement demandera aux fédérations.
- Territoires : un cadre est en place, il faut à présent chiffrer, en fonction de notre capacité à mobiliser les budgets. Il y a une réelle volonté de soutenir les Ligues, les Comités et les Clubs et de bonifier le travail fait en complément du PSF.

Les trois dossiers dirigés par Stéphanie PIOGER seront présentés mercredi soir lors de son intervention.

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE : actuellement, les 4 premiers clubs de LFB sont Bourges, ASVEL, Basket Landes et Montpellier. La France aura 2 ou 3 places pour ses clubs en Euroleague. Elles sont réparties de la façon suivante :

- Une pour le Champion de France
- Une pour le vainqueur de la Coupe de France
- Une pour le gagnant de la saison régulière – s'il y a une 3^{ème} place

Elle propose un format de Playoffs pour le championnat de LFB (voir l'annexe 1). Cette proposition a été validée par les clubs de LFB lors du Comité Directeur de la ligue.

Validation du format des Playoffs de LFB par le Bureau Fédéral

Si la saison régulière ne peut pas se terminer au plus tard le 2 mai 2021, les Playoffs LFB n'auront pas lieu et l'équipe classée première à l'issue de la saison régulière sera sacrée Championne de France.

La communication devra être effectuée avant le 2 mai.

Carole FORCE : les clubs ont fait un travail collaboratif concernant les dispositions réglementaires sur le Joker Médical ainsi que sur la possibilité pour les joueuses de moins de 20 ans de participer au championnat « espoirs/espoirs ».

L'Assemblée Générale de la LFB se déroulera le jeudi 22 avril 2021.

Point sur les calendriers LFB, LF2 et NM1 (voir la suite de l'annexe 1).

Alain SALMON : 2 demandes de reports de matchs en LF2 viennent d'être faites. Les rencontres seront reportées au 17 avril, soit au-delà de la date limite du 15 avril. Par conséquent, les Playoffs de LF2 ne pourront avoir lieu.

Le championnat de NM1 ira bien au bout de la phase 1. Les relations se sont normalisées entre la FFBB et les clubs de NM1 et LF2.

Les clubs de NM1 ont de nombreuses questions concernant la montée en Pro B et souhaitent s'y préparer.

Carole FORCE : à partir de ce soir débute le Final 4 de l'Eurocoupe auquel participe le club de Flammes Carolo, dont Endy MIYEM, la capitaine de l'Equipe de France féminine, fait partie.

La descente se joue entre Nantes et St Amand. Il reste à jouer 1 match à Nantes et 2 à St Amand, si St Amand en gagne 1, Nantes descendra.

b. LFB

Jean-Pierre SIUTAT : selon nos règlements, une place en Euroleague est attribuée au vainqueur de la Coupe de France. Il faut cependant se préparer à l'éventualité qu'un club finaliste ne puisse participer en raison de la COVID.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral décide que si, pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de COVID, une des deux équipes ne peut pas participer, elle sera remplacée par l'équipe qu'elle a battue en demi-finale ; ces deux équipes joueront pour la victoire en Coupe de France ; la place en Euroleague sera automatiquement attribuée à l'autre finaliste.

Un communiqué de presse sera diffusé au plus vite.

Jean-Pierre SIUTAT : propose d'appliquer en LNB le même principe qu'en LFB, c'est-à-dire que le gagnant de la finale masculine de la Coupe de France se verra attribuer une place en Coupe d'Europe FIBA s'il n'est pas déjà qualifié à une compétition européenne à l'issue de la saison.

Validation du Bureau Fédéral

4. Délégation Pratiques Fédérales

a. Gestion COVID

i. Etat des Lieux des rencontres de Haut-Niveau

Alain SALMON : état des lieux de l'avancement des championnats de Haut Niveau (voir l'annexe 2). Des rencontres étant prévues après le 15 avril en LF2, il n'y aura pas de Playoffs dans ce championnat. De plus, des matchs ayant été reportés après le 25 avril en NM1, il n'y aura pas de phase 2 dans ce championnat.

ii. Modifications réglementaires (Saison 2021-2022)

Alain SALMON : présente des propositions de modifications réglementaires pour la saison prochaine.

Le Bureau Fédéral valide les propositions suivantes :

- **Règlements sportifs généraux :**
 - **Article 17 concernant les équipes à égalité**
 - **Passage à l'e-Marque V2 des championnats de NM1, LFB, LF2 ainsi que les Coupes de France Robert Busnel et Joë Jaunay**
 - **Intégration dans les règlements de la définition du huis clos et du listing des personnes « autorisées » à être présentes**
- **Règlements sportifs particuliers :**
 - **Concernant les championnats NFU18 Elite, NMU15 Elite et NFU15 Elite, dans l'article 1, retirer la notion de poule géographique ;**
- **Pénalités financières :**
 - **Définition de la pénalité financière en cas de forfait pour une rencontre en LFB (1100 euros).**
 - **En cas de désignations de statisticiens sur des rencontres de Coupe de France, le barème appliqué sera le même que celui des OTM.**

La proposition de modification de l'article 6 du règlement sportif particulier relatif au cahier des charges de la Coupe de France Robert Busnel concernant la prise en charge de l'hébergement et du transport « local » de l'équipe visiteuse par l'équipe recevante devra être étudiée en commission mixte FFBB/LNB. Ce point ne concernant que les clubs de Jeep® Élite, ProB et NM1.

Les propositions relatives aux dispositions financières sur le barème des observateurs OTM sont reportées, le Bureau Fédéral préférant attendre de connaître la situation financière de la fédération pour la saison prochaine.

iii. Cahiers des charges des places réservées (Saison 2021-2022)

Alain SALMON : étant donnée la situation économique actuelle des clubs, il se peut qu'un certain nombre d'entre eux souhaite s'engager dans une division inférieure pour la saison prochaine laissant donc des places vacantes dans les championnats où ils évoluent actuellement. Il propose les cahiers des charges des places réservées permettant de les remplacer (voir les annexes 3, 4 et 5).

Validation des cahiers des charges par le Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT : une visioconférence sera organisée avec les Ligues Régionales et Comités Départementaux/Territoriaux afin de les en informer et qu'ils puissent répercuter ces informations sur leurs territoires.

b. Commission Jeunesse

Agnès FAUCHARD : la barre des 70 000 Opération Basket Ecole (OBE) est franchie. Pour rappel, en 2019 nous étions à 150 000 enfants qui avaient pratiqué l'OBE et 123 000 en 2020. Bilan des labels Clubs Formateurs Ultra Marins et Métropolitains attribués (voir l'annexe 6). Les difficultés rencontrées avec les clubs mahorais relèvent d'un manque d'accompagnement. Elle remercie Gilles MALECOT pour son travail.

i. Plateforme Ecoles Françaises de Mini-Basket (EFMB)

Agnès FAUCHARD : fait un historique et un bilan des EFMB (voir la suite de l'annexe 6). Elle présente les premiers travaux effectués concernant le « toilettage » des EFMB.

Jean-Pierre SIUTAT : ce travail doit être fait en lien avec le Plan Qualité 2024. La nouvelle plateforme EFMB ne pourra pas être lancée au 1^{er} janvier 2022, il faudra également étudier la possibilité de l'intégrer à une autre plateforme.

ii. Stratégie fidélisation – Produits associés

Agnès FAUCHARD : fait un rappel du dispositif de fidélisation des jeunes joueurs et présente l'avancement de la réflexion de la commission Jeunesse sur ce dossier (voir la suite de l'annexe 6). Les Comités Départementaux qu'elle a contactés se sont tous montrés intéressés par l'opération et seraient prêts à y consacrer du budget, notamment dans le cadre de la reconquête des licenciés.

Frédérique PRUD'HOMME : ce projet doit être porté par les Comités. Ils ont une commission Jeunesse et Mini où l'on peut trouver des référents pour s'en occuper. Ce message peut être relayé lors du séminaire des présidents de commissions mini.

Jean-Pierre SIUTAT : concernant l'aspect financier, la fédération peut faire un effort. Il faut que les Ligues et Comités jouent le jeu ainsi que les clubs. Il ne doute pas de l'adhésion des jeunes joueurs.

Jean-Pierre HUNCKLER : il faut étudier les coûts, les quantités qui seraient commandées. Il faudrait surveiller les quantités écoulées dans chaque couleur de bracelets pour anticiper les réapprovisionnements. La boutique doit être associée à cette réflexion.

iii. Retour sur le Webinaire 3x3 FFSU

Frédérique PRUD'HOMME : un webinaire en association avec la FFSU a eu lieu le 8 avril dernier. Il s'agissait d'une première.

Elle souligne la qualité des interventions et des échanges. L'objectif était de défendre la place du 3x3 dans la pratique moderne. Karim SOUCHU intervenait pour représenter la FFBB. La FFSU a remercié la FFBB pour sa contribution.

Elle regrette cependant le peu de personnes présentes, environ 70. Cela était dû en grande partie au créneau horaire choisi, 15h-17h30. Cela sera pris en compte lors de l'organisation de la prochaine édition.

Ce projet amène une réflexion sur la mise en place d'autres projets en partenariat avec la FFSU tels que la mise en place d'une plateforme Opération Basket Université (OBU) et le suivi des CUB. Ces derniers pouvant apporter un soutien à la fédération pour la formation des cadres et des officiels.

c. Commission VxE

i. Conventions Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME : des clubs ont contracté des packs « Basket Santé » en 2020-2021 mais se sont vu fermer leurs gymnases, même s'ils s'adressaient à des publics prioritaires. Elle propose d'appliquer à ces clubs une gratuité pour la saison prochaine, ou de reporter les packs sur la saison prochaine.

Ce sujet sera étudié ultérieurement par le Bureau Fédéral qui statuera quand il aura tous les éléments nécessaires.

Frédérique PRUD'HOMME : point sur les conventions FFHandisport et Trans-forme (voir l'annexe 7).

- FFH : 3 projets sont actuellement en cours :
 - Construction d'un clip
 - Création d'un argumentaire pour présenter le basket fauteuil comme une activité aussi accessible à des valides
 - Insérer des modules basket fauteuil dans les BP. Les contenus seraient créés et dispensés par la FFH

Jean-Pierre SIUTAT : pendant un temps, le gouvernement a demandé aux fédérations de prendre la délégation du handisport, ce que la FFBB a toujours refusé, préférant nouer un partenariat avec la FFH. La Fédération fera tout son possible pour l'aider, notamment sur le sujet de la sensibilisation.

Nous avons parmi nos anciens licenciés des joueurs et des joueuses qui, suite à des accidents, ne peuvent plus pratiquer le basket traditionnel et qui pourraient être de bons éléments pour le basket handisport. Il faut trouver une solution pour faire passer le message. Faut-il communiquer auprès des clubs pour qu'ils transmettent l'information à leurs anciens licenciés par exemple ? Aider les clubs à accueillir une section handi ?

On peut imaginer un webinaire adressé aux clubs par exemple. La plateforme de BeSport nous y aidera. Mathieu CHAMIOT pourra prendre contact.

Nous sommes à la disposition de la FFH pour écouter leurs besoins, sans oublier que nous ne sommes pas à même de répondre à toutes les demandes.

- Trans-forme : une communication devra être faite autour de la signature de cette convention. Jean-Pierre SIUTAT : nous utiliserons les webinaires pour informer les Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs sur ce sujet. Une communication auprès du grand public sera faite.

ii. Labels Basket Santé du 11/03 au 02/04/2021

Agnès FAUCHARD : proposition d'attribution des labels Basket Santé (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral

5. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD :

- L'offre d'achat de structures gonflables proposée aux Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs en lien avec notre partenaire CAIRN est terminée et a très bien fonctionné
- La FFBB a organisé les sélections pour l'Equipe de France esport qui va participer au tournoi NBA 2K organisé par la FIBA. La qualité de ce tournoi de préselections a été saluée. Ce soir une émission sera diffusée à 21h dans laquelle sera dévoilée la composition de l'équipe. Les 7 joueurs sélectionnés porteront un maillot France FFBBEsport. Le tournoi organisé par la FIBA pose des problèmes au niveau du marketing. En effet, la fédération ne peut pas donner de visibilité à nos partenaires. Cet aspect n'étant pas géré par la FIBA mais par la NBA. Ce tournoi est une première pour la FFBB et fait office de test : si cela est trop contraignant et ne permet pas à la fédération de valoriser ses partenaires, elle n'y participera plus.
- Le 15 mai sera diffusée en direct la finale de LFB sur la chaine l'Equipe
- Evènementiel
 - Un repérage a eu lieu ce jour à Lille pour l'Open de France 3x3
 - Un accord a été trouvé avec la ville de Paris pour l'organisation du Championnat d'Europe 3x3 au Trocadero, et non plus à la Défense. La ville de Paris a assuré la fédération de son soutien
 - Concernant le Championnat d'Europe féminin
 - La billetterie suit son cours. Plus de 1 400 packs ont déjà été vendus
 - La programmation, les horaires des matchs et le recrutement des bénévoles ont été finalisés
 - Une réflexion est en cours au Ministère concernant l'organisation des Grands Evènements et la réouverture des ERP
 - La 2^{ème} demi-finale masculine de la Coupe de France, Lyon-Villeurbanne/Limoges aura lieu la semaine prochaine et sera diffusée sur Sport en France
 - Les Finales de la Coupe de France auront lieu le samedi 24 avril 2021 et seront diffusées en direct sur l'Equipe 21 à 16h15 pour la finale féminine et 19h00 pour la finale masculine
- La semaine prochaine, nous serons à J-100 des Jeux Olympiques de Tokyo, cela donnera lieu à une communication particulière
- Le 15 avril une opération de communication aura lieu autour du groupe France qui participera au championnat d'Europe
- Un travail important est en cours afin de fidéliser nos partenaires et maintenir les mêmes conditions pour la saison 2020-2021. Des réorganisations sont en cours chez certains de nos partenaires majeurs.

6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : des notes de service ont été transmises au service comptabilité concernant la méthodologie des émissions d'avoirs ou des remboursements des frais d'engagements ou des extensions de licences. Tout sera régularisé au 15 mai au plus tard.

Un travail est en cours avec les services concernant l'établissement d'un pré-budget produits, Raymond BAURIAUD a d'ailleurs été sollicité afin de transmettre les produits générés par le partenariat. L'objectif est d'évaluer les possibilités financières de la FFBB pour les 3 ans à venir.

Il prévoit pour la saison prochaine une nouvelle baisse du nombre de licenciés par rapport à cette année. Cela signifie que nous retomberons au nombre de licenciés de 2013 et qu'il faudra 3 ou 4 ans pour retrouver la situation de 2019.

b. Commission des Finances

i. Stratégie d'accompagnement de la FFBB auprès des structures pour les aides économiques

René KIRSCH : présente les préconisations de la Commission des finances pour sécuriser les finances des Ligues et Comités (voir l'annexe 9).

Ce document sera présenté aux Ligues et Comités. Des exemples seront pris, les cas de quelques Ligues et Comités seront étudiés. Les présidents des Ligues Grand Est, Bretagne et Hauts de France sont volontaires ainsi que le président du Comité du Rhône.

Jean-Pierre SIUTAT : espère que nous aurons rapidement des informations concernant le pass'sport. Des sommes importantes sont en jeu pour nos structures.

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE : 3 Assemblées Générales de Ligues sont prévues le 3 juillet. Il propose donc de décaler les Bureau Fédéral et Comité Directeur des 2 et 3 juillet au week-end des 9 et 10 juillet. Cela permettra de désigner un membre du Bureau Fédéral pour y participer. De plus, cela donnera la possibilité aux élus présents d'assister aux rencontres France/Espagne à l'Accor Arena.

Validation du Bureau Fédéral

b. Tenue des Assemblées Générales des Ligues et Comités

Thierry BALESTRIERE : présentation du calendrier des Assemblées Générales des Ligues Régionales (voir l'annexe 10). Les désignations des membres du Bureau Fédéral qui y assisteront afin d'y représenter la fédération seront faites en fin de semaine prochaine.

Il signale que 20 Comités Départementaux n'ont pas encore transmis au Secrétariat Général leurs dates d'AG.

3 Comités ont indiqué organiser leur AG en septembre.

Le Bureau Fédéral souhaite que ces 3 Comités respectent les consignes établies et organisent leur AG durant le mois de juin

c. Prochaines réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur

Thierry BALESTRIERE : le Comité Directeur des 23 et 24 avril aura lieu en visioconférence, sur les mêmes créneaux horaires que les réunions en présentiel.

d. Déroulé des prochaines réunions statutaires

Thierry BALESTRIERE : propose une nouvelle structuration des supports présentés en Bureau Fédéral et rappelle le format du nommage des fichiers propres à ces réunions (voir la suite de l'annexe 11).

Cela sera mis en œuvre dès le prochain Comité Directeur.

e. Composition des commissions

Thierry BALESTRIERE : propose d'ajouter Yann JULIEN à la Commission 3x3 (voir l'annexe 11)

Validation du Bureau Fédéral

Proposition de la composition de la Sous-Commission régionale PSF de la ligue PACA (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

Proposition d'ajouter Adeline THERAROS à la Sous-Commission Régionale PSF de la ligue BFC (voir la suite de l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

8. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA :

- Les Superleague prévues en mai au Havre, à Bastia, Rodez et aux Sables d'Olonne ont été annulées. Un travail est en cours avec les villes de Voiron, Dijon, Le Pouliguen, et Niort afin de trouver d'autres dates. D'autres annulations sont à prévoir.
- Concernant la Juniorleague, une réunion a eu lieu avec les Ligues cette semaine au sujet de leur Open Plus. La majorité des Ligues était présente. L'objectif est d'avoir un tournoi par Ligue avant l'Open de Poitiers qui se déroulera les 27, 28 et 29 août. Jean-Pierre SIUTAT s'y rendra.
- Après plusieurs demandes de notre part, la FIBA a accepté de baisser les coûts d'organisation des tournois internationaux. Nos organisateurs en sont ravis et très motivés.

Yannick OLIVIER : le guide marketing et le cahier des charges du circuit pro 3x3 seront bientôt finalisés ainsi que le projet sportif et le budget.

La tâche est compliquée. Une visioconférence a eu lieu avec les clubs susceptibles de s'engager. Il en est ressorti qu'avec les informations dont ils disposent actuellement, ils ne sont pour l'heure pas prêts à s'engager pour un début de saison en novembre 2021. Ils ont des craintes concernant le soutien financier de leurs partenaires, notamment publics.

Il propose de lancer la saison prochaine avec un système Open comme nous le connaissons actuellement et de monter en puissance pour les saisons suivantes.

Il remercie Jérôme PRIGENT et Matthieu LACHENAUD pour leur travail sur ce dossier.

Yannick OLIVIER est chargé d'effectuer un recensement des différentes conventions signées par la fédération ainsi que des différents événements qu'elle organise.

9. Délégation Clubs & Territoires

a. Stéphane KROEMER – Collectivités locales

Stéphane KROMER :

- Présente la liste des réunions des collectivités locales auxquelles la FFBB sera présente (voir l'annexe 13).
Une réunion aura lieu avec l'ANDES afin d'organiser la venue et des réunions avec les élus locaux à l'issue de chaque Open Plus.
- Présentation des conventions entre la FFBB et les Collectivités Locales (voir la suite de l'annexe 13).
- Point sur l'installation des Conférences Régionales du Sport (voir la suite de l'annexe 13).
- Bilan du Plan Infra (voir la suite de l'annexe 13). Une étude sera effectuée afin de déterminer pourquoi 71% des interlocuteurs faisant des demandes concernant des projets ne donnent pas suite.
Ce dispositif monte en puissance, il faudra certainement par la suite prioriser les dossiers. Une réflexion doit avoir lieu sur ce sujet. Stéphane KROEMER fera des propositions lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Christian AUGER : à la demande de Stéphane KROEMER il est intervenu devant l'ANDES du Val d'Oise. Les personnes présentes connaissaient peu ou pas le plan infra mais ont été intéressées. La plus-value est l'occupation et l'animation de ces terrains par les clubs afin d'éviter qu'ils ne soient squattés.

b. Commission Clubs

i. Relations FFBB <> Clubs : Demandes d'affiliation (2 dossiers)

Gérald NIVELON : présente deux demandes d'affiliations (voir la suite de l'annexe 13)

- Demande d'affiliation de l'Association Toulouserie

Validation du Bureau Fédéral

- Demande d'affiliation d'Evasport

La commission a besoin d'un délai supplémentaire afin d'étudier ce cas. En effet, la commission a identifié deux structures ayant les mêmes dénomination, adresse et dirigeants. Des éléments complémentaires sont donc nécessaires pour appréhender le dossier.

Le Bureau Fédéral accorde un délai supplémentaire pour l'instruction de ce dossier

ii. Relation Clubs <> Clubs : Ecole d'arbitrage CTC 2020 – 2021

Gérald NIVELON : on est sur la période de contrôle des CTC. Certaines ont pu mettre en place les écoles d'arbitrage mais pas toutes. Il propose, étant donné la situation actuelle, de sursoir à l'application de la pénalité pour cette saison. En revanche, si la CTC n'est pas en règle la saison prochaine, la pénalité sera appliquée.

Validation du Bureau Fédéral

c. Société et mixités

Pierre DEPETRIS : présente les dossiers en cours de la Commission Société et Mixités (voir la suite de l'annexe 13) :

- Présentation de la Performance Sociale. Matthieu SOUCHOIS a assisté à une réunion des fédérations sportives qui sont mobilisées sur le sujet pour déposer un dossier commun pour élarger au plan d'investissement dans les compétences qui vise à insérer professionnellement des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.
- Présentation de la réponse à l'appel à projet de la FIBA sur l'opération #Her World, Her Rules

10. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : deux demi-journées de réunion ont été consacrées à la certification Qualiopi des IRFBB. 7 Lignes y ont participé, Tahar ASSED et Christian AUGER y ont représenté la fédération. Il a été très satisfait de ces deux séances qui ont été de très bonne qualité. Les ligues qui ont participé ont semblé très intéressées et cela leur permettra une prise de décision définitive quant à leur engagement. Il souligne que beaucoup de Lignes ont déjà bien avancé et ont pris des contacts avec leur organisme de certification.

Une réunion de cadrage aura lieu le 14 avril avec Alain CONTENSOUX, Matthieu SOUCHOIS, Tahar ASSED et Christian AUGER.

Un point plus complet sera fait sur Qualiopi lors du Bureau Fédéral du 7 mai car cela n'impactera pas que l'INFBB et le pôle Formation et Emploi mais tous les services de la fédération.

a. Commission des Techniciens

i. Application du statut du technicien 2020 / 2021

Christian AUGER : présentation des formations et examens à venir (voir l'annexe 14).

La CFT a fait le bilan définitif des non-applications et dysfonctionnements des clubs quant à l'application du Statut du Technicien pour la saison 2019-2020. La CFT propose, avec l'accord de la DAJI, que les pénalités automatiques pour les clubs non conformes ne soient pas appliquées pour cette saison.

Validation du Bureau Fédéral

Un courrier sera adressé aux clubs.

Le cas du club de St Delphin sera étudié particulièrement : ce club ne respecte pas ses engagements de début de saison depuis 3 ans.

b. Commission Dirigeants & Adhérents

ii. Programme du campus été 2021

Christian AUGER : présentation du programme du Campus d'été 2021 (voir la suite de l'annexe 14). Les thèmes des zooms doivent être définis en fonction de l'actualité fédérale.

Les formations proposées par l'INFBB sur l'animation à distance ont eu un vrai succès et répondaient à un réel besoin.

ii. Plan Formation et Emploi du volet dirigeants et adhérents

Christian AUGER : présente le Plan 2024 de Formation des dirigeants et adhérents (voir la suite de l'annexe 14).

c. Commission Fédérale de l'Emploi

Christian AUGER : bilan des deux webinaires « Basket et Emploi » qui ont été organisés les 24 et 25 mars (voir la suite de l'annexe 14).

Point sur les Services civiques (voir la suite de l'annexe 14). L'appel à candidatures a été lancé et sera clôturé le 16 avril. A ce jour, 38 candidatures ont été reçues réparties entre 5 Lignes, 3 Comités et 30 clubs. Une relance sera faite et la date limite de dépôt des dossiers sera certainement repoussée. Nos clubs et nos structures ont actuellement peu de visibilité quant à la reprise de leur activité et des actions qu'ils pourront mener cet été, ils sont donc réticents à s'engager dans ce dispositif.

Il y a plusieurs volets au Plan Formation et Emploi :

- Des dirigeants
- Des techniciens non professionnels
- Emploi et professionnalisation
- Formation des CTS, des CTF, des CTO et CTA

d. Situation des CTS/CTF/CTO/CTA

Christian AUGER : présentation de la pyramide des âges des cadres d'Etat (voir l'annexe 15). A l'horizon 2024, on a identifié une dizaine de cadres d'Etat qui partiront à la retraite. Parmi eux, ceux évoluant au niveau national ou régional ont été identifiés.

Il présente des propositions de futures dénominations.

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT : nous allons perdre des cadres d'Etat mais ne savons pas s'ils vont être remplacés. Si on maintient le système actuel où les Ligues Régionales compensent en recrutant avec un soutien de la fédération, on perd la cohérence et l'homogénéité d'un traitement national des dossiers. Il est donc urgent de créer ce corps fédéral en récupérant les cadres employés par la fédération et ceux employés par les Ligues et Comités. Beaucoup des cadres recrutés par les structures l'ont été pour faire de la formation de cadres et de joueurs. Mais ils doivent être opérationnels au développement 3x3, 5x5 et VxE. Se pose le problème du financement : ceux employés par les Ligues avec une aide fédérale auront la possibilité de rester employés de la Ligue ou de devenir Cadres Fédéraux.

Alain CONTENSOUX : en 2017 il y avait 64 cadres d'Etat, ils ne sont plus que 57 aujourd'hui. Nous avons eu un poste ouvert au concours et n'avons que 6 semaines pour préparer les candidats qui sont des CTF.

Ce qui est proposé là est un plan de carrière pour les Conseillers Territoriaux où ils ont la possibilité de progresser et devenir Cadres Fédéraux.

Les principaux cadres de la DTBN sont concernés par un départ à la retraite dans moins de 4 ans. C'est un vrai sujet de réflexion car il faut travailler dès maintenant à leur remplacement.

Les DTN ont été invités par la Ministre à une réunion au cours de laquelle elle leur présentera plusieurs plans d'action concernant les cadres d'Etat. De plus, jusqu'à présent, seule la conduite de la politique fédérale était inscrite dans le code du sport comme étant dans les missions des CTS. Dorénavant, la conduite des politiques publiques du sport y a été intégrée.

Par conséquent, nous aurons moins de cadres, de moindre expérience mais qui auront des missions supplémentaires : la FFBB a également reçu la commande d'obtenir des médailles aux Jeux Olympiques en 3x3, soit une 2^{ème} discipline olympique, le PSF sollicite beaucoup de cadres d'Etat, ils mènent des actions dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles, contre la radicalisation et mènent des actions « Société & Mixités ». D'où l'importance de cette réflexion.

L'Ecole des Cadres est importante à la fois pour les CTS mais aussi pour les Conseillers Territoriaux qui peuvent y être formés.

Jean-Pierre HUNCKLER : s'il est favorable à cette idée, en tant que trésorier il est inquiet. En effet cela représentera des coûts élevés pour la FFBB, environ 600 à 800 000€ de charges supplémentaires par an. On ne sait pas comment l'Etat compensera et quelles recettes nous pouvons trouver pour financer cela.

Il faudrait peut-être repenser notre mode de fonctionnement.

Jean-Pierre SIUTAT en a conscience. Si on ne fait rien, à chaque départ de cadre d'Etat, les Ligues vont recruter une personne pour la remplacer et les charges seront réparties sur la Ligue qui demandera à la fédération de compenser. Dans la proposition qui vous est faite, la charge est répartie sur l'ensemble des licenciés et non pas sur une partie.

Il n'est cependant pas prévu de remplacer poste par poste ; l'objectif est d'optimiser.

Si les CTS font plus d'actions autour des valeurs de la République et moins de basket, nous devons augmenter le coût des licences pour recruter des personnes qui le feront.
Et si nous n'avons pas les moyens de recruter de nouveaux cadres, nous réduirons la voilure. De plus, dans le recrutement de nos cadres fédéraux, nous pourrions veiller à avoir une forme de mixité. En effet, nous disposons de 3 cadres d'Etat féminines sur 57.

Christian AUGER présente la liste des salariés de la FFBB en charge de la gestion des officiels ainsi que les emplois CTO, CTA et CTF à mission arbitrage (voir la suite de l'annexe 15).
Nous animons le réseau CTO, même si nous avons une marge de progression. Le réseau des CTA n'est pas du tout animé par la fédération et elle doit le faire.

Subventions ANS 2021 (hors PSF) emploi-apprentissage,
Une procédure sera proposée au Bureau Fédéral par la CF Territoires.

Jean-Pierre SIUTAT demande à Christian AUGER, qui est également Vice-Président du CROS d'Ile de France, ce que le CROS pense des différents dossiers portés par la fédération, les problématiques PJJ/PPL, les difficultés financières des clubs.

Christian AUGER : le CROS Ile de France est atypique, c'est une grosse structure. Les sports « majeurs » se sont impliqués dans la gouvernance (basket, football, rugby, handball). Il y a des équipes plus jeunes et plus motivées. Le Conseil Régional réfléchit encore à sa participation à la Conférence Régionale du Sport, Jusqu'à présent, le CROS considérait que le Comité Olympique ne l'impliquait pas suffisamment dans la gouvernance des actions.

Concernant le PJJ et la PPL, peu d'informations descendent du Comité Olympique vers les CROS. Le Comité Olympique ayant davantage communiqué avec les fédérations.

La grande préoccupation est la mise en place des PST et la cohabitation avec les PSF.

Mercredi 14 avril 2021

11. Présidence

Jean-Pierre SIUTAT : a assisté à une visioconférence hier avec la Ministre, réunissant d'autres présidents de fédérations, le président du Comité Olympique et celui du Comité Paralympique et l'ANS.

Ont été abordés 2 sujets :

- Le Pass'sport : une aide de 50€ sera accordée aux enfants de 5 à 16 ans issus de familles au Quotient Familial inférieur à 600€. Cette aide passera par la Caisse d'Allocations Familiales et sera accordée pour toute cotisation à un club fédéré ou association non fédérée située dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

Cela concerne potentiellement 2 à 2.3 millions de jeunes. Le Ministère espère un taux de réussite de 70%. C'est-à-dire que 7 jeunes concernés sur 10 bénéficieraient du dispositif. Ce qui est ambitieux, voire peu réaliste.

Un club passera par le Compte Asso pour déclarer la situation d'un licencié afin de pouvoir déclencher cette aide qui sera versée directement de la CAF aux clubs. La Fédération ne sera pas dans le relais : on peut avoir des clubs qui prennent les cotisations mais sans faire de licence. Jean-Pierre SIUTAT souhaite donc que nos structures soient parties prenantes au process afin de sécuriser, en particulier, la prise de licence.

La Ministre a évoqué la possibilité d'associer plusieurs fédérations pour qu'un pratiquant (elle n'a pas parlé de licencié) dans un sport puisse en pratiquer un autre, qu'un pratiquant dans un club proposant un sport d'intérieur puisse pratiquer un sport d'extérieur par exemple et que les clubs proposent autre chose que de la compétition.

Nos sports collectifs sont des pratiques populaires ; ils pourront profiter de ce dispositif, mais il faut que les jeunes soient licenciés.

Par ailleurs, le PJJ va exiger des fédérations (et des clubs) un encadrement des jeunes plus sécurisé ; il faudra donc faire attention à ce que tous les encadrants soient licenciés.

- Le dispositif de soutien de l'ANS aux fédérations :
 - Un Plan de relance est prévu et sera réparti de la façon suivante :
 - Emploi : 40M€
 - Transition énergétique : 50M€
 - Transformation numérique des fédérations : 9M€
 - Soutien aux clubs via le PSF : 21M€
 - Un Fonds Territorial de solidarité est également prévu :
 - 13M€ gérés directement par les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAGES) anciennement Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) sur les territoires pour accompagner les associations les plus fragiles.
 - 2M€ gérés au niveau national pour soutenir les structures d'accessions dans les territoires
 - Fonds de compensation des fédérations de 10M€
 - 3M€ mobilisables immédiatement
 - 7M€ disponibles en juin

L'ANS a questionné les fédérations par rapport à la perte financière liée à la perte de licenciés et à l'impossibilité d'ouvrir les salles pour cette saison. La FFBB a répondu. Un arbitrage a eu lieu ; le résultat sera connu ultérieurement.

a. LNB – Dossier Cholet

Stéphanie PIOGER : dans un premier temps, le maire de Cholet avait annulé ses arrêtés préfectoraux obligeant toute personne souhaitant accéder à la salle à présenter un test PCR négatif. Il a ensuite fait poser dans la salle des banderoles insultantes envers Alain BERAL et la LNB. Alain BERAL et la LNB ont donc souhaité réagir. Une plainte a été déposée par M. BERAL et par la Ligue Nationale de Basket.

On ne peut pas laisser un maire tenir de tels propos et les réitérer. Le club a fait recouvrir les bannières mais il est nécessaire de réagir.

Elle rappelle que le protocole sanitaire de la LNB est scrupuleusement appliqué dans les salles qui accueillent des rencontres professionnelles.

Elle propose que la Fédération se porte partie civile, si une action en diffamation est entamée par la Ligue.

Accord du Bureau Fédéral qui donne délégation à Stéphanie PIOGER pour suivre ce dossier

b. Commémoration de la médaille d'argent des JO 2000 et de la médaille d'or de l'Euro féminin 2001

Raymond BAURIAUD : le match France/Russie de l'Euro féminin aura lieu le dimanche 20 juin à 21h, c'est la même affiche que lors de la finale de l'Euro 2001. Il préconise donc de prévoir une commémoration à ce moment-là.

Concernant celle de la médaille d'argent des Jeux Olympiques 2000, il propose de la faire lors de la rencontre France/Espagne à Bercy au mois de juillet.

Les staffs des deux équipes seront bien entendus associés aux événements.

Validation de la proposition par la Bureau Fédéral

12. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX : concernant les ressources humaines, il y a peu de salariés en présentiel à la Fédération, 1 à 2 personnes par étage. Les consignes du gouvernement sont respectées et le télétravail est privilégié. Notre assureur Henner a mis en place un accompagnement psychologique des salariés.

Il remercie le service RH pour son travail sur ce dossier. C'est un dispositif intéressant car si on sait que gérer l'après-pandémie ne sera pas simple, il est important de faire quelque chose maintenant vu la durée de la pandémie et du télétravail.

Ces derniers jours, plusieurs réunions ont eu lieu avec les coordonnateurs de zones, les DTR et les responsables de Pôles Espoirs au sujet de la détection afin de savoir ce qu'il était envisageable de faire suite aux nouvelles consignes sanitaires. Les décisions suivantes ont été prises :

- Annulation des TIL qualificatifs et du TIL National.
Le TIL National est annulé pour la 2^{ème} année consécutive. Il devait être organisé par le Comité du Jura ces deux fois. Il propose que le Comité organise l'édition 2022

Validation du Bureau Fédéral

- Annulation du TIZ U13 prévu à Voiron.
- Modification des délégations au CIZ d'octobre. On imagine que l'on pourrait accueillir 10 joueurs au lieu de 9 en raison de l'annulation du TIZ, avec 2 N-1. Il souhaite que les techniciens envoient un scouting des vidéos des principaux potentiels
- On essaie de maintenir le parcours de détection U14 en l'état

Une note reprenant ces éléments sera diffusée.

b. Présentation de projets visant à améliorer le PPF (annexe 16)

Alain CONTENSOUX présente les projets visant à améliorer le Projet de Performance Fédéral à travers :

- Le renforcement du secteur détection et de ses actions qui sera appelé : Bleu@venir
- Renforcement du suivi socio-professionnel au sein de nos structures et accompagnement humain dans les structures PPF

Le plan d'action sur la sensibilisation aux violences aura lieu en partenariat avec Colosse Aux Pieds d'Argile

- Amélioration dès la préparation physique dans les Pôles Espoirs
- Principes d'une compétition inter pôles

Jean-Pierre SIUTAT : on confirme qu'on maintient le championnat de clubs U15 Elite, les joueurs regagnant leurs clubs le week-end, les matchs devraient se dérouler en semaine. Cela existe déjà, autant l'officialiser. Quelle peut-être la vision qu'on peut avoir sur du moyen terme ? Sachant que nous pourrions avoir une diminution du nombre de pôles et que donc les familles peuvent ne pas vouloir envoyer leur enfant trop loin et confier la formation à des clubs locaux ; et on risque d'avoir des clubs qui s'engagent de moins en moins post-Covid dans ce type de projet.

Une discussion s'engage

Le Bureau Fédéral valide ce projet.

Le budget devra être défini.

Une recherche de clubs partenaires susceptibles de s'associer au projet (accueillir des rencontres) sera effectuée.

- Amélioration des programmes d'entraînement Pôle France et des Pôles Espoirs

Jacques COMMERES : le projet général est le suivant : à travers l'accompagnement humain, être meilleur dans la relation individuelle avec les joueurs, avec le collectif, progresser sur le plan pédagogique et rester dans l'expertise technique.

Au niveau des Pôles Espoirs nous sommes très préoccupés par la prévention des blessures. Nous savons que nous avons de jeunes joueurs et joueuses en construction avec en plus une morphologie particulière et une activité unique.

Alain CONTENSOUX : Sandrine GRUDA et Nicolas BATUM sont nos ambassadeurs du basket au sein de l'équipe olympique et vont voter pour élire les porte-drapeaux aux Jeux Olympiques de Tokyo. Pour la première fois, une femme et un homme seront élus.

Sandrine GRUDA s'est portée candidate.

c. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES présente le programme des Equipes de France (voir l'annexe 17).

- Equipe de France Féminine :
 - Demain une conférence de presse en vue de l'Eurobasket féminin aura lieu afin de communiquer la liste des joueuses présélectionnées. Gabby WILLIAMS fera partie de cette liste, sa mère est franco-américaine. Catherine BARRAUD est en contact avec la FIBA afin de la qualifier comme joueuse française non naturalisée.
 - Le premier regroupement de l'équipe aura lieu le 16 mai à Toulouse. La finale de LFB ayant lieu le 15 mai, les joueuses concernées auront quelques jours de récupération avant de rejoindre le stage.
- Equipes de France 3x3 :
 - Un training camp aura lieu à l'INSEP qui regroupera des joueuses et joueurs qui font partie des 10 présélectionnés au TQO. Mais ils ne seront plus engagés en compétitions nationales
 - Le TQO aura lieu en Autriche du 26 au 30 mai. La préparation débutera le même jour que l'Equipe de France féminine mais à Voiron. Initialement, une compétition internationale devait être associée à ce stage et être organisée par le TSF Voiron. Ce tournoi sera probablement annulé.
- Le Tournoi de l'amitié féminin qui devait se dérouler en Espagne est annulé. Nous espérons qu'il n'y aura pas d'autres mauvaises nouvelles de ce type pour cet été.

Concernant le Pôle France, il signale que les deux équipes de l'INSEP qui évoluent en NM1 et en LF2 ont été très compétitives cette année. Plusieurs joueurs et joueuses ont été contactés par des clubs professionnels, dont certains étrangers.

Gilles THOMAS : suite aux dernières annonces du gouvernement, l'INSEP a renforcé la protection des athlètes qui préparent les Jeux Olympiques. Il a été demandé d'avoir le moins de stagiaires possibles sur site en avril. Les vacances scolaires ont permis de renvoyer les pensionnaires chez eux jusqu'au 25 avril.

Les 2 équipes juniors devaient jouer, l'une contre Angers et l'autre contre Kaysersberg mais les rencontres ont été reportées, plusieurs membres des équipes du Pôle France ayant été testés positifs au COVID. Il en va de même pour certaines personnes du staff qui sont positives ou cas contact.

Il signale que, suite aux échanges avec le Ministère, les Centres de formations ne sont pas concernés par les limites de déplacement et le couvre-feu. Par conséquent les Espoirs Jeep Elite peuvent jouer.

13. Délégation Pratiques Fédérales

a. Commission médicale

i. Modifications réglementaires des bilans médicaux des arbitres

Bernard DANNEL propose des modifications réglementaires concernant les bilans médicaux des arbitres (annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Aptitudes médicales des pratiques du Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME : présente un tableau permettant de clarifier les offres VxE. Ce tableau devra être revu, notamment en unifiant les classes d'âge.

Il sera finalisé et présenté lors d'une réunion ultérieure.

b. Commission 5x5

Alain SALMON : propose la répartition des places en Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 19).

Validation du Bureau Fédéral

Concernant la LF2 et la NM1, un titre de champion de France sera attribué.

14. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : 3 dossiers disciplinaires seront étudiés en mai, dont des dossiers de violences sexuelles sur mineurs.

Concernant la professionnalisation des arbitres, une étude est en cours pour voir ce qui est fait dans les autres fédérations. Le 23 avril, une réunion aura lieu avec le syndicat des arbitres afin d'avoir leur point de vue sur le sujet.

Le travail sur l'Accord Sectoriel demande beaucoup de travail de méthode. Un avocat a été engagé afin de nous aider à travailler sur ce dossier. Un point étape sera fait lors du prochain Bureau Fédéral.

b. Dispositif JIG – MIG – Point de situation

Stéphanie PIOGER : un travail est en cours avec René KIRSCH. Une présentation sera faite lors du Bureau Fédéral du mois de mai.

c. Règles de participation en cours de saison – Etat des lieux

Stéphanie PIOGER : vous recevrez un tableau récapitulant les règles de participation des joueurs en championnat de France. Il est prévu d'harmoniser et simplifier toutes ces règles. Ce sujet sera abordé lors du prochain Bureau Fédéral.

Une réflexion sera également menée afin de savoir quelles règles de participation nous devons suggérer ou travailler avec nos Ligues et Comités.

d. Situation des licenciés du Sporting Club Lamentinois

Stéphanie PIOGER : Nathalie LESDEMA nous a fait parvenir un courrier d'un club de Martinique qui considère que les droits financiers complémentaires concernant les joueurs non formés localement (JNFL) ne devraient pas s'appliquer pour les clubs ultra-marins.

Une discussion s'engage

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas donner de suite favorable à cette demande.

15. Délégation Formation & Emploi

a. Application du statut du technicien

Christian AUGER : suite à la réunion de vendredi, il a obtenu des informations complémentaires concernant le club de St Delphin, pour son équipe U15 Elite :

- Saison 2018-2019 : l'entraîneur n'était titulaire que du P2 CQP. La fédération a demandé au club de régulariser sa situation. Il a passé les épreuves nationales du DEFB en juin mais a échoué, il a ensuite passé le rattrapage en octobre mais a également échoué. La Fédération avait néanmoins annulé les pénalités financières de 5 000€.

- Saison 2019-2020 : le même entraîneur est toujours titulaire du P2 CQP, le club s'est donc vu infliger une pénalité de 2 500€, auxquels s'ajoutent 1 500€ pour entraîneur non conforme et changement temporaire non signalé. A ce jour, ces 4 000€ n'ont toujours pas été réglés par le club.
- Saison 2020-2021 : cet entraîneur a officié sur les 4 rencontres jouées et est toujours titulaire du P2 CQP. La fédération ayant décidé de ne pas appliquer de pénalités cette année pour l'ensemble des clubs, hors haut-niveau, St Delphinne sera pas sanctionné.

Le Bureau Fédéral souhaite rappeler que le club ne pourra prétendre à un engagement en U15 Elite tant qu'il n'aura pas réglé sa dette auprès de la fédération

La Ligue NAQ sera très vigilante quant au dossier de candidature du club en U15 Elite.

16. Délégation Clubs & Territoires

Pierre DEPETRIS : présentation de la méthodologie et des critères d'attribution du PSF 2021 (voir l'annexe 20).

- Emploi : proposition de 2 options concernant l'évaluation des demandes d'emplois par les clubs

Le Bureau Fédéral valide la 2^{ème} option : La Commission fédérale Clubs étudie avec une grille fournie par la Commission fédérale PSF les demandes emploi des clubs après le retour par les sous-commissions régionales de l'évaluation des projets.

- Evaluation et contrôle du PSF : le questionnaire d'évaluation transmis inclura des questions relatives au statut des salariés durant la pandémie. En effet, ceux qui ont continué à travailler et ont mené des actions seront davantage soutenus que ceux ayant mis leurs salariés en chômage partiel.
Un contrôle aléatoire, incluant les Ligues et Comités, sera effectué par tirage au sort. Les règles en seront communiquées.
- Modification du calendrier PSF 2021 : Le Bureau Fédéral souhaite que les structures aient jusqu'au 16 mai pour déposer leurs dossiers.
Un courrier sera fait à l'ANS afin d'avoir un délai supplémentaire, jusqu'au 15 juillet, pour rendre son dossier à l'ANS.
- Enveloppes : le Bureau Fédéral valide les principes de répartition des enveloppes proposées. Il souhaite que sur les fiches, les différentes pratiques soient genrées, en effet, des fonds sont alloués à la féminisation.

17. Délégation 3x3

a. Organisation des OPEN PLUS

Nathalie LESDEMA : beaucoup d'organisateur d'Open Plus demandent s'ils doivent ou non maintenir leur organisation.

Jérôme PRIGENT : à ce jour, sur 24 Open Plus, 4 ont été annulés et 4 ont été décalés au mois de juin. Parmi ces 4 derniers, seuls les organisateurs du tournoi de Niort ont signalé des difficultés avec leur municipalité. Si on pouvait faire 15 tournois, cela ferait déjà un beau circuit.

Jean-Pierre SIUTAT : propose d'apporter son aide aux organisateurs dans leur contact avec la ville. Si 15 tournois suffisent, nous n'irons pas chercher à remplacer les tournois annulés.

Il souhaite que des animations aient lieu tout l'été, même après l'Open de France. Elles peuvent, par exemple, être reliées à l'Euro 3x3. Les présidents de Ligues seront interrogés quant à leur intention d'organiser des événements autour du 3x3 durant l'été.

b. Modifications réglementaires

Jérôme PRIGENT : proposition de modifications réglementaires pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 21).

Validation du Bureau Fédéral

18. Questions diverses

Paul MERLIOT : 2 arbitres français seront désignés pour arbitrer lors des Jeux Olympiques de Tokyo : Najib CHAJIDDINE en 3x3 et Yohan ROSSO en 5x5.
Le Bureau Fédéral les félicite.

Raymond BAURIAUD : demain aura lieu la demi-finale de Coupe de France opposant Lyon / Villeurbanne et Limoges.
La sélection féminine pour l'Eurobasket sera annoncée.

Pierre DEPETRIS : est souvent démarché par des prestataires qui se disent partenaires de la fédération. Il souhaiterait un éclaircissement concernant les vrais partenaires « Passion Club ».
Raymond BAURIAUD : la liste des partenaires « Passion Clubs » est disponible sur le site de la FFBB : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/programme-passion-club>

Agnès FAUCHARD : était à la fédération aujourd'hui pour une réunion avec Gilles MALECOT et Clément HUET et notre prestataire afin de faire un Kit Kinder, le prix a été revu à la baisse. Ce kit sera distribué aux EFMB durant le mandat 2021-2024.

Carole FORCE : demain aura lieu l'Assemblée Générale de la LFB.

René KIRSCH : il a assisté cet après-midi à une visioconférence avec le service événement de la fédération. L'organigramme des bénévoles à l'organisation de l'Eurobasket Féminin à Strasbourg a été bouclé, ils seront 130 par jour de compétition.

Stéphane KROEMER : la session 2021 de l'examen des agents sportifs s'est tenue ce lundi. Les copies sont en cours de correction. 5 candidats avaient réussi la première épreuve.

Paul MERLIOT : l'Open de France 3x3 à Lille se présente très bien. A cette occasion sera organisé l'Open Plus Juniorleague des Hauts de France.

Gérald NIVELON : il y aura un Webinaire BeSport vendredi à 19h30 pour présenter le PSF aux clubs.

Yannick OLIVIER : le NRB sera en LF2 la saison prochaine puisqu'ils ont perdu face à St Amand de 11 points ce soir.

Paul-André TRAMIER : hier a eu lieu un séminaire du Comité Olympique qui a réuni plusieurs fédérations, qui portait sur l'avenir du mouvement sportif par rapport aux Conférences Régionales du Sport. Un sondage a été fait et l'ensemble des participants s'est dit très inquiet, notamment quant aux diagnostics qui seront posés.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 7 mai 2021.